

Faits saillants – rapport financier 2025

Un surplus de 4 851 846 \$ pour l'année 2025

Sainte-Adèle, le 15 juin 2026 – Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 15 juin dernier, la Ville de Sainte-Adèle a présenté les faits saillants du rapport financier 2025, qui font état d'un excédent de fonctionnement de 4 851 846 \$.

La Ville de Sainte-Adèle enregistre un surplus important grâce à des revenus excédentaires de près de 11,01 %, découlant notamment des droits de mutation, fortement à la hausse. « Il est clair que Sainte-Adèle est une destination prisée par les personnes désirant s'établir dans un cadre de vie agréable et accueillant », se réjouit la mairesse Nadine Brière. « D'ailleurs, le pourcentage de résidents permanents est passé de 71 % à 83 % entre le début de la Covid et aujourd'hui, ce qui témoigne de l'attractivité incontestable de notre Ville », ajoute la mairesse.

Revenus à la hausse

Cette année encore, Sainte-Adèle a la cote auprès des acheteurs immobiliers, ce qui se traduit par un surplus de 1 826 445 \$ par rapport aux revenus anticipés pour les droits de mutation. De plus, les évaluations résidentielles portées au rôle étant plus élevées que celles qui avaient été estimées, un surplus de 803 473 \$ a été enregistré grâce aux revenus de taxation.

Forcément, une population en croissance requiert davantage de services, engendrant du même coup des rentrées d'argent supplémentaires. Ainsi, les différents services fournis (permis de lotissement et de zonage, ententes promoteurs, raccordements aux réseaux d'aqueduc et d'égout, sécurité incendie, cour municipale, constats d'infractions, cours et activités de loisir, entre autres) engendrent des retombées de 962 586 \$ de plus que ce qui avait été estimé, soit un écart de 74,25 %.

Dépenses stables

Au niveau des dépenses d'opérations, elles ont été légèrement plus hautes qu'anticipé, pour un écart de 437 311 \$ ou 1,16 %. Cependant, compte tenu du contexte inflationniste et des dépenses de base à la hausse (matériaux, essence, services, etc.), ceci démontre une fois de plus la grande rigueur de l'équipe municipale administrative dans la gestion du budget. Ces objectifs sont atteints grâce à des politiques et des procédures qui permettent d'adopter les meilleures pratiques en matière de gestion financière et de répondre aux attentes des contribuables, tout en respectant leur capacité de payer.

Investissements pour assurer la revitalisation

Par ailleurs, en 2025, la Ville a consacré plus de 11 627 867 \$ à différents projets structurants :

- Pentes 40-80 : création d'un réseau pluvial et aménagement d'un bassin de rétention. En 2025, les 2^e et 3^e phases de 4 étaient à l'étape de finalisation. La 4^e et dernière phase, initialement prévue pour 2026, sera réalisée en 2027, afin de donner un peu de répit aux citoyens affectés par les travaux. À terme, ce nouvel aménagement permettra de désengorger le réseau d'égout sanitaire en diminuant l'apport d'eau de pluie.

- Divers projets de réfection/bonification du réseau routier (PRR) : réfection du chemin Notre-Dame (incluant ajout d'une piste multifonction), réfection du trottoir sur le boulevard Sainte-Adèle entre Bélec et Maurice-Aveline, réfection du trottoir sur Maurice-Aveline, ainsi que pavage et trottoir sur la rue Morin.
- Acquisition de terrains pour aménager une nouvelle école et pour bonifier les parcs du Mont-Loup-Garou et Doncaster.
- Entretien et bonification de certains bâtiments municipaux et acquisition de véhicules.
- Ajouts significatifs pour la vie des citoyens : aménagement d'une station de lavage pour la plage, ajout d'une borne de prêt à la bibliothèque, équipement d'entretien pour le tennis, afficheurs de vitesse, mise à niveau et amélioration sentiers PMLG.
- Noter que ces projets ont bénéficié de subventions totalisant 4 638 440 \$.

Appropriations de l'excédent de l'année 2025

Afin de poursuivre sa planification stratégique de la gestion des actifs dans un contexte économique incertain, le conseil municipal prévoit affecter une partie de l'excédent de l'année 2025 à une réserve financière pour les projets d'infrastructure. Ce faisant, la Ville souhaite se doter d'un levier de développement structurant et d'un levier de gestion financière pérenne. Cette réserve, ainsi que celles créées précédemment, permettront à la Ville de renforcer sa marge de manœuvre et d'atténuer sa vulnérabilité financière, en plus de faire face aux défis auxquels l'ensemble des municipalités seront confrontées dans les prochaines années, notamment la planification du développement, la gestion des infrastructures, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation de l'environnement et la promotion d'un développement durable.

Cette année encore, le rapport du vérificateur a été déposé sans réserve, ce qui témoigne d'une gestion rigoureuse et responsable, et qui indique que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle au 31 décembre 2025.

Le rapport financier pour l'année 2025 est disponible sur le site internet de la Ville, dans la section **Budgets et rapports financiers**.



FAIT SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

**Résultats non consolidés de la Ville de Sainte-Adèle
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025**

DÉPENSES EN INFRASTRUCTURES	11 627 867 \$
------------------------------------	----------------------

DETTE	2024	2025
À la charge de l'ensemble des contribuables	27 492 925 \$	30 139 532 \$
À la charge d'une partie des contribuables	13 344 492 \$	13 042 329 \$
À la charge du gouvernement du Québec	11 008 104 \$	12 429 923 \$
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	298 479 \$	54 216 \$
	52 144 000 \$	55 666 000 \$

REVENUS	2025
Revenus d'investissement	6 444 764 \$
Revenus de fonctionnement	
Taxes	33 677 698 \$
Compensations tenant lieu de taxes	623 786 \$
Transferts (subventions)	1 807 139 \$
Services rendus	2 483 569 \$
Droits et autres revenus	6 508 153 \$
Total revenus de fonctionnement	45 100 345 \$

CHARGES DE FONCTIONNEMENT - sans amortissement	
Administration générale	6 096 910 \$
Sécurité publique	5 961 063 \$
Transport	9 605 289 \$
Hygiène du milieu	6 949 277 \$
Santé et bien-être	537 627 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 767 671 \$
Loisirs et culture	5 195 973 \$
Frais de financement	1 925 191 \$
Total des charges de fonctionnement	38 039 001 \$



FAIT SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

**Résultats non consolidés de la Ville de Sainte-Adèle
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025**

AUTRES ÉLÉMENTS À DES FINS FISCALES	
Amortissement	0 \$
Cession d'actifs	252 055 \$
Produit de cession et réduction de valeur	(241 866 \$)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	102 782 \$
Remboursement de la dette à long terme	(3 887 345 \$)
Total - autres éléments à des fins fiscales	(3 774 374 \$)
AFFECTATIONS	
Activités d'investissements	(158 539 \$)
Excédent (déficit) accumulé	2 417 235 \$
Autres éléments de conciliation	(693 820 \$)
Total des autres éléments à des fins fiscales	1 564 876 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4 851 846 \$